



EN BREF

- La Cellule d'Animation Territoriale Espace Rivière et Zones Humides 82 (CATER-ZH 82), et le service SIGD ont développé au sein du Conseil Départemental du Tarn et Garonne, le logiciel « Salamandre » permettant l'évaluation de l'hydromorphologie des cours d'eau. Les 3 techniciens du SYGESAVE ont été formés, le 5 avril dernier, à l'utilisation de cet outil, dans l'objectif d'établir un diagnostic des cours d'eau du bassin versant de la Save.

- Un nouvel ensemble de zones humides a été découvert sur la commune de Nizan-Gesse (31), dans la vallée de la Bernese. L'AREMIP, Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides (CATZH) sur ce secteur, et la technicienne du SYGESAVE en charge des zones humides ont parcouru ces parcelles pour réaliser un premier état des lieux. Des diagnostics approfondis seront réalisés après la rencontre avec les propriétaires concernés.

SOMMAIRE

- Page 2 : Algues ou plantes aquatiques à L'Isle-en-Dodon ?

Article disponible sur le [site internet](#)

- Page 3 : Vote du budget et programme d'actions 2022

Article disponible sur le [site internet](#)

LA PHOTO DU MOIS

Le 15 avril dernier, les techniciens du SYGESAVE sont intervenus auprès des étudiants de 1^{ère} année du Bachelor Universitaire Technologique (BUT) Hygiène Sécurité Environnement de l'IUT d'Auch lors d'une visite du site de renaturation de la Save à St Plancard (31).



LE CHIFFRE DU MOIS

13 : c'est le nombre d'interventions auquel les techniciens du SYGESAVE ont pu assister lors du colloque organisé par l'association Demain 2 Berges les 7 et 8 avril derniers. Les présentations en salle et les retours d'expérience sur le terrain portaient sur un sujet : la continuité écologique.



AGENDA

(SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES)

- **16 mai** : Intervention auprès des étudiants de la formation de technicien de rivière au CFPPA de Vic-en-Bigorre

- **17 mai** : Réunion de la commission géographique du SAGE Neste et Rivières de Gascogne à Samatan

- **19 mai** : Intervention auprès des 1^{ères} du Lycée Joseph Saverne de l'Isle-Jourdain (32)

- **30 mai** : Lancement du suivi des populations d'écrevisses invasives sur les cours d'eau du secteur amont du bassin versant



Ecrevisse de Californie

Le Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents



La Save à L'Isle-en-Dodon (31)

ALGUES OU PLANTES AQUATIQUES A L'ISLE-EN-DODON ?

ALGUES OU PLANTES AQUATIQUES ?

Depuis quelques années, le canal de l'Isle-en-Dodon (31) et la Save dans la traversée de la ville sont colonisés par des herbiers. Beaucoup les assimilent à des algues alors que ce sont en réalité des plantes aquatiques. Les algues sont des végétaux aquatiques, n'ayant ni feuilles, ni racines, ni vaisseaux, ni fleurs, ni graines. Or, sur le canal et sur la Save nous avons bien des plantes aquatiques possédant l'ensemble des attributs précités.

LES ESPECES PRESENTES A L'ISLE-EN-DODON

Les deux espèces identifiées sont de la famille des potamots. Sur le canal, nous trouvons principalement le **potamot nageant** (*Potamogeton natans*) alors que sur la Save, il s'agit du **potamot à feuilles pectinées** (*Stuckenia pectinata*, anciennement *Potamogeton pectinatus*). Ces deux espèces, très communes dans notre région, poussent dans des eaux stagnantes ou courantes. Elles n'ont pas de caractère invasif mais plutôt opportuniste. Elles aiment la lumière et les sols assez riches. Ces deux espèces sont des plantes oxygénantes et sont de formidables abris pour toute la faune aquatique. Elles font partie des espèces qui améliorent la qualité de l'eau. L'aspect immergé ou un peu flottant peut rebuter certaines personnes. Cependant, il ne faut pas les voir comme des invasives mais comme des bienfaitrices de nos cours d'eau. Il est tout de même possible de limiter leur présence par la plantation d'arbres en berge qui les concurrencent sur la luminosité.



Potamot nageant (*Potamogeton natans*)

POTAMOT NAGEANT
Potamogeton natans

Algue ou plante aquatique ?
Beaucoup les assimilent à des algues alors que ce sont des plantes aquatiques. Les algues sont des végétaux aquatiques, n'ayant ni feuilles, ni racines, ni vaisseaux, ni fleurs, ni graines. Or sur le canal et sur la Save nous avons bien des plantes aquatiques avec des racines, des feuilles, etc.

Comment la reconnaître ?

- Organes reproducteurs
- Couleur dominante des fleurs : vert
- Période de floraison : juillet-octobre
- Inflorescence : épi simple
- Graine
- Fruit : akène
- Dissémination : hydrochore
- Habitat et répartition
- Habitat type : herbiers vivaces enracinés dulcoalcoales européens, des eaux profondes, eutrophiles à oligotrophiles, planitiaire à collinaire

Sees bienfaits

- Abri aquatique
- Oxygénation
- Biodiversité

Ville de L'Isle-en-Dodon
SYNDICAT DE GESTION RIVIÈRE SAVE

Pour plus d'informations, contactez le SYGESAVE au 09.82.62.05.69

UNE COMMUNICATION BIENTOT EN PLACE

La commune de L'Isle-en-Dodon souhaite communiquer sur ces espèces peu connues et sensibiliser le grand public aux bienfaits et aux rôles que jouent ces potamots. Ainsi, en collaboration avec le SYGESAVE, des panneaux sont en cours de création et seront positionnés à plusieurs endroits dans le centre de la ville.

VOTE DU BUDGET ET PROGRAMMES D' ACTIONS 2022

Le 4 avril dernier, les membres du comité syndical du SYGESAVE se sont réunis à Samatan sous la présidence de Jean-Luc DUPOUX. L'ordre du jour était principalement consacré au programme d'actions 2022 et au vote du budget primitif.

Le programme d'actions a été déroulé selon ses deux grands volets : la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques.

En matière de prévention des inondations, l'étude complémentaire en vue d'un éventuel classement des systèmes d'endiguement (digues protégeant des populations) situés sur les communes de Lombez, Samatan et St Paul-sur-Save occupera une grande partie de l'année. Outre cette étude, l'accompagnement des communes à l'élaboration ou la mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) sera poursuivie, l'implantation d'échelles limnimétriques et de repères de crue est également prévue.

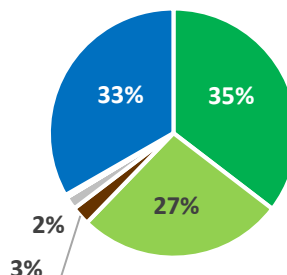
En ce qui concerne la gestion des milieux aquatiques, les opérations courantes de gestion des embâcles, d'entretien des zones sensibles, de traitement des invasives seront reconduites de même que la recharge sédimentaire. Des aménagements visant à créer des habitats pour la faune piscicole, le traitement de plusieurs atterrissements ainsi que la restauration de la végétation des berges de la Boulouze ont été également programmés. Toutefois, ces opérations ne pourront être réalisées qu'après obtention de l'arrêté préfectoral déclarant ces travaux d'intérêt général.

En matière de communication, en complément des opérations déjà engagées comme la newsletter, les chroniques sur les ondes de la radio de la Save, ou les actions auprès des scolaires, il est prévu la réalisation d'un film présentant le territoire et les actions engagées par le syndicat.

L'ensemble du programme est financé grâce à des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, des Conseils Départementaux du Gers et de la Haute-Garonne, du Conseil Régional Occitanie et à la cotisation des collectivités membres qui reste inchangée.

Le budget primitif, intégrant les divers éléments précédemment présentés a été voté à l'unanimité. Il affiche une section de fonctionnement équilibrée à 1 193 237 € et une section d'investissement équilibrée à 828 102 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (1 193 237 €)

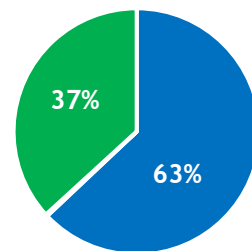


Dépenses

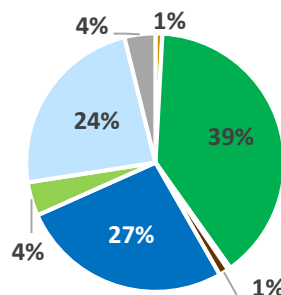
Virement à la section investissement
Charges à caractère général
Charges de personnel
Charges des gestion courantes
Opérations d'ordre entre section (amortissement matériel)

Recettes

Dotations et participations
Exédent antérieur reporté
Opération d'ordre entre sections (amortissement subventions) : 0,2 %



SECTION D'INVESTISSEMENT (828 102 €)

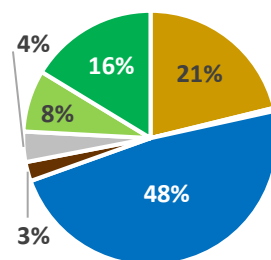


Dépenses

Opérations patrimoniales
Emprunts
Immob. incorporelles
Subvention équipement versée
Immob. corporelles
Immob. en cours
Compt. dist. rattachée

Recettes

Subv. d'investissement
Solde inv. reporté
FCTVA : 0,5%
Virement de la sect. fonct.
Opération d'ordre entre section (amortissement)
Opérations patrim.
Compt. distincte rattachée



A VOIR, A LIRE, A DECOUVRIR...

- Pour en savoir plus sur l'outil [Salamandre](#)

- Pour en savoir plus sur le [SAGE Neste et Rivières de Gascogne](#)

- Pour en savoir plus sur les plantes aquatiques : [potamot nageant](#) et [potamot à feuilles pectinées](#)

SUIVEZ-NOUS



Profil [Facebook](#)
Page [Facebook](#)



Page [Instagram](#)



[Site internet](#)

Pour [s'abonner](#) à notre newsletter

Pour se [désabonner](#) de notre newsletter

SYNDICAT DE GESTION DE LA SAVE ET DE SES AFFLUENTS

Secteur amont : Mairie annexe 31230 L'ISLE-EN-DODON - 05 61 94 09 54 / 06 88 76 87 43
Secteur médian : La rente 32130 SAMATAN - 05 62 62 05 68 / 06 80 02 69 02 / 06 45 93 59 01
Secteur aval : Rue du Parc 31530 LEVIGNAC - 05 61 85 83 10 / 06 07 66 92 21